



## 14ème legislature

<b>Question N° :</b> <b>86203</b>	De <b>M. Frédéric Lefebvre</b> ( Les Républicains - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire</b> > Transports, mer et pêche
<b>Rubrique</b> > transports	<b>Tête d'analyse</b> > politique des transports	<b>Analyse</b> > liaison CDG express. jeux olympiques. projet. intégration
Question publiée au JO le : <b>28/07/2015</b> page : <b>5723</b>		

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la question du CDG express. Le CDG Express est un projet en cours d'élaboration qui prévoit la création d'une liaison ferroviaire entre la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle en France. En parallèle, la ville de Paris est candidate à l'organisation des JO en 2024, et dispose d'un délai s'étendant jusqu'au 15 septembre pour déposer son dossier de candidature au Comité international olympique (CIO). Il lui demande si le Gouvernement prévoit d'intégrer le projet du CDG express dans le dossier de candidature des JO 2024.